

Sciez-sur-Léman



Info
Sciez-sur-Léman
Août 2016

SOMMAIRE

Page 2

- Culture : Rencontres du Guidou
- Décisions municipales

Page 3

- Déchets verts : broyage
- Cartes d'identité

Page 4

- L'agenda du mois



Editorial

Je ne vais pas revenir sur ma lettre ouverte au Président du Conseil Départemental (à consulter sur le site ville-de-sciez.com, onglet municipalité), une lettre qui a le mérite d'avoir déclenché une réunion de crise le 1^{er} juillet à Douvaine (provoquée par M. Denis Duvernay, accompagné de nos Conseillers Départementaux) à laquelle ont participé les maires des communes de Bons-en-Chablais jusqu'à Sciez-sur-Léman et de nombreux techniciens des services du Conseil Départemental.



Tous les intervenants confirment que le rond-point et les aménagements de Sciez ne sont pas en cause dans la création de bouchons et que c'est bien la sursaturation du trafic, la fermeture de la route de Bons-en-Chablais au niveau de Langin et les différents cisaillements (dont la route de Perrignier) dans la traversée de Bonnaitrait qui sont à l'origine de ce problème.

Les seules propositions émises par les techniciens du Conseil Départemental pour désengorger la RD 1005, c'est de faciliter le passage des automobilistes par les routes communales qui desservent les hameaux et de promouvoir un covoiturage.

Ce qui revient à dire que c'est à la commune de résorber les bouchons de la RD 1005 sur des routes qui ne sont pas adaptées à ce trafic et surtout au passage des poids lourds.

Est-ce au budget communal (vos impôts) de supporter l'entretien des voiries communales détériorées par ce transfert de trafic et d'assurer la sécurité dans ces hameaux ?

Depuis Napoléon et malgré une croissance de la circulation d'environ 5 % par an, il n'y a que 2 grands axes pour desservir le Chablais ; on peut cependant constater qu'il y a 2 autoroutes pour desservir Annecy / Genève !

Pour améliorer l'accès de la route de Perrignier sur la RD 1005, la commune a acheté la maison en face du restaurant « Chez Jacques » à Bonnaitrait et a proposé au Conseil Départemental d'apporter son soutien financier pour l'aménagement de ce carrefour, mais la réponse a été très claire !

Bien que ce carrefour soit le point de rencontre de deux routes départementales, c'est à la commune de prendre en charge ces aménagements étant donné qu'ils sont situés en agglomération !

Le problème de la saturation de la RD 1005 est l'affaire de tous et ne pourra pas être pris en charge que par Sciez-sur-Léman ! Pour mémoire, la participation financière des communes au contournement de Thonon-les-bains.

Les travaux d'Excuvilly effectués par les Eaux des Moises ont été interrompus (l'entreprise Colas transfère ses effectifs pour accélérer le chantier de Langin) et les accès seront rétablis après le goudronnage des tranchées lundi 11 juillet 2016. Nous espérons que les automobilistes, bien qu'énervés, respecteront le code de la route.

Un effet collatéral de la saturation de la RD 1005 met en péril la pérennité des commerces de Sciez et plus particulièrement ceux situés sur la place des Crêts. Les automobilistes fatigués par ces bouchons ne s'arrêtent plus à Sciez et à Bonnaitrait de peur de ne pouvoir se réinsérer dans ce trafic saturé. Suite à une réunion avec les commerçants, le Maire de Sciez a envoyé une correspondance au Préfet et au Président du Conseil Départemental en mentionnant : « bien que le dossier de prise en considération et le dossier de déclaration d'utilité publique ne l'approuvent pas, je souhaite la réalisation dans les plus brefs délais, d'un tourne à gauche au niveau du PR 12+350 de la RD 1005 dans le sens Douvaine –Thonon-les-bains ».

Christian VIGNAUD, adjoint Voirie

Culture

En août, l'exceptionnelle affiche des « Rencontres du Guidou »

L'AMCA a pour but de programmer des spectacles culturels et de promouvoir les différentes manifestations culturelles et artistiques

L'AMCA a programmé en 2015 et début 2016 de nombreux spectacles, la plupart au Théâtre du Guidou.

Les « Rencontres du Guidou 2016 » auront lieu du 22 au 27 août avec plusieurs spectacles « tout public ».

Le TRIO « Une brune et une blonde pour un pianiste », jouera sur la note comique des air d'opérettes célèbres, le spectaculaire et loufoque « Le Roi Cul Nu », d'après le conte d'Andersen par le Chapiteau théâtre de Chambéry, réjouira petits et grands.

Le mercredi 24 après-midi un concert « Rock'n Momes » sera suivi le soir par un spectacle de magie « Mental Précieux » par Jean-Jacques Durand.

Nous serons plus sérieux le jeudi 25 avec « Madame Bovary » par André SALZET de Paris, mais le vendredi 26 ALAIN CARRE nous promet un « Casanova » désopilant et nous terminerons samedi 27 avec un concert par Michel TIRABOSCO, le prodige de la flûte de pan, accompagné par Jean Marie Reboul au piano et Franck Cottet Dumoulin à la contrebasse.

La saison d'automne est déjà programmée avec le 15 octobre au Guidou, « L'alphabet selon Voltaire, » superbe texte joué par 2 comédiens genevois et le 13 novembre, au CAS transformé en salle de concert, un Récital de MAEVA DEPOLLIER, la soprano originaire de Sciez, accompagnée par violoncelle et clavecin.

L'AMCA continue la recherche de nouveaux spectacles adaptés aux différents sites de Sciez. Ses spectacles du soir au Guidou sont habituellement accompagnés par un buffet gourmand très convivial.

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour ces soirées. Si vous aimez le théâtre, la musique, la cuisine et l'amitié, si vous avez des spectacles à proposer, venez aider l'association.

Contact :

Association des Manifestations Culturelles et Artistiques de Sciez : Présidente, Annie Carrier, tél. 06 10 30 25 39, Jeanine Henry Suchet, Chargée de programmation.



Photo : Pour la première fois dans le Chablais, ce spectacle "autour d'Eric Satie"

Décisions municipales

Réuni en séance publique le 29 juin 2016, le conseil municipal a notamment pris les décisions suivantes :

Institution de la Taxe d'habitation sur les logements vacants

Le Conseil Municipal unanime décide d'adopter une majoration de 20% de la cotisation de la taxe sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale ; cette décision est applicable dès l'année 2017.

Garantie d'emprunts Halpades-Logements locatifs «résidence Osmoz»

Le Conseil Municipal unanime décide d'accorder une garantie à hauteur de 100% pour le remboursement des deux prêts souscrits par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Approbation du Règlement local de Publicité

Le Conseil Municipal unanime approuve le projet de Règlement Local de Publicité et ses annexes. Le dossier « RLP » approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Sciez et à la préfecture.

Cession du chemin rural du Bief aux riverains

Le Conseil Municipal unanime vote l'aliénation du chemin rural du Bief au profit de cinq riverains .

Aménagement Entrée Ouest : Régularisation foncière

Le Conseil Municipal, à la majorité moins 2 voix contre

(MM. Huvenne et Requet par procuration) donne son accord pour acquérir les parcelles AN 337 et 338.

Questions diverses

- **Circulation** : à propos du problème de la circulation sur la RD 1005 et alentours, M. le Maire précise que les encombrements sont dus à une multiplication des travaux programmés concomitamment sur les axes principaux. Des mesures de mise en sécurité des routes parallèles du côté de Marignan vont être instaurées. Sens unique, accès fermés ...

Concernant Filly, qui subit les conséquences des bouchons sur la RD1005, le Maire demande aux élus de ce quartier de rencontrer les habitants et d'étudier avec eux quels sont les aménagements conformes à la législation qui pourraient être faits rapidement pour atténuer le problème cet été.

Diagnostic : Mme Longuet précise qu'un diagnostic sur la circulation va être présenté par le cabinet ASTER.

- **Solidarité** : La commune jumelle de Wasselonne a été gravement touchée par les inondations. Sciez décide de recevoir, pour un séjour d'une semaine « vacances tout compris », trois familles sinistrées.

Le compte rendu exhaustif et officiel de la séance est affiché à la mairie. Il est disponible en ligne sur le site www.ville-de-sciez.com

Un service à domicile proposé par la CCBC Déchets verts : broyez-les sur place !

La Communauté de Communes du Bas-Chablais propose un service saisonnier : le broyage à domicile des végétaux les plus encombrants : tailles de haies, élagages.

Ce travail est effectué par le personnel de l'association du LIEN (Léman Insertion Environnement).

L'intérêt c'est :

- la limitation des déplacements à la déchetterie c'est-à-dire un gain de temps et de carburant.

- la réduction des volumes de déchets collectés : 4 264 tonnes de déchets verts en 2013, soit 118 kg par habitant.

En dix ans, ce volume a augmenté de 37 %, avec des coûts croissants pour la collectivité.

- le broyat qui doit être valorisé sur place : il est utilisable pour améliorer la qualité du compost en le mélangeant aux déchets de cuisine. Il sert également de paillis, étalé au pied des plantations pour conserver l'humidité et nourrir le sol.

Une participation financière est demandée pour les volumes importants, pour les

interventions dépassant une heure de broyage.

Montant facturé : de 1h00 à 1h30 : 35 € ; de 1h30 à 2h00 : 70 € ; de 2h00 à 3h00 : 280 €

Une seule intervention par foyer et par campagne de broyage ; volume de déchets verts minimum à traiter : 2 m³ ; diamètre des déchets verts acceptés : de 1 à 10 cm ; les branchages doivent être situés sur un chemin carrossable.

Communauté de Communes du Bas Chablais
- service déchets - Tél : 04 50 94 27 27.

Réouverture du service en septembre.



Nuisances sonores

L'utilisation d'outils bruyants de type tondeuses à gazon, tailles-haies, tronçonneuses et autres provoquant des nuisances pour le voisinage sont tolérés les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 uniquement. Chacun est invité à respecter scrupuleusement cette dérogation.

Chiens : des règles à respecter !

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ; que ce soit par leurs aboiements, par leur divagation ou le non-port de la muselière obligatoire pour certaines catégories d'animaux dont la détention est strictement encadrée par la loi. Tous les chiens, sans exception, doivent être tenus en laisse.

Cimetière de Sciez

Dans le cadre de la gestion du cimetière, il est constaté que certaines sépultures n'ont pas fait l'objet de renouvellement de concession. A défaut, ces concessions peuvent faire l'objet d'une reprise par la Commune.

Nous vous prions de bien vouloir contacter le service population à la Mairie, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Attention au délai de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports.



En période estivale, le délai d'obtention des cartes d'identité et des passeports est rallongé. Il est nécessaire de prévoir 6 à 8 semaines d'attente.

Il est indispensable de venir au service population de la commune avec toutes les pièces justificatives, des photos aux normes requises. La présence du demandeur est obligatoire quel que soit l'âge.

Ecole de Musique Nouvelles inscriptions

Les permanences d'inscription auront lieu à l'école de musique, place de l'église :

- Du mardi 30 août au vendredi 2 septembre de 17h00 à 19h00.

- Du mardi 6 au mercredi 7 septembre de 17h00 à 19h00.

Cours proposés : éveil musical (dès 4 ans)
- chorale d'enfants - flûte - clarinette - saxophone - trompette - cor - trombone - tuba - batterie percussion - chant - piano - violon - guitare - guitare électrique - guitare basse - instruments naturels - ensemble instrumental - ensemble vocal.

www.emsciez.fr - emsciez@yahoo.fr
04 50 72 30 96



Que deviennent nos emballages triés ?



bouteille
en verre



bouteille
en verre



boîtes de conserve
en acier



boule
de pétanque



bouteilles en plastique
transparent



pull



boîtes de céréales
en carton



boîtes à chaussures

67%
des emballages
sont recyclés

Communication L'actualité communale sur ville-de-sciez.com

Toute l'actualité communale, associative, culturelle, municipale se trouve en ligne sur le site web de la commune ville-de-sciez.com

Mardi 2 août

Don du Sang

De 16h30 à 19h30 : au C.A.S., suivi d'un couscous.

Collecte exceptionnelle en raison d'un grand besoin.



Jeudi 4 août

Les Jeudis de Sciez

21h00 : au Port de Sciez : série de concerts gratuits « Les Pieds dans l'Eau »

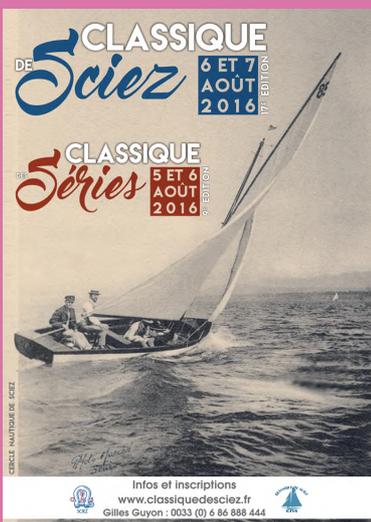
Ce jeudi : « Ben Tury » (Rythm N'Blues).



5,6 et 7 août

Classique de Sciez

Au Port de Sciez, régates de Vieux Gréements rassemblant une cinquantaine de bateaux. Parade commentée le dimanche à 10h30.



Lundi 8 août

Cinéma plein air

A la tombée de la nuit, au Port de Sciez, « Shaun le mouton ». Entrée gratuite.

Repli au Guidou en cas de pluie.



Jeudi 11 août

Les Jeudis de Sciez

21h00 : au Port de Sciez : série de concerts gratuits « Les Pieds dans l'Eau »

Ce jeudi : « Canailles ».

Samedi 13 et dimanche 14 août

Fête du Lac et du Sauvetage

Samedi 13 dès 14h00 : finale du super challenge 2016 puis animations et feux d'artifice offerts par la municipalité.

Dimanche 14 dès 9h00 : triangle à la rame pour les intersociétés et à 3 rameurs SISL.

Jeudi 18 août

Les Jeudis de Sciez

21h00 : au Port de Sciez : série de concerts gratuits « Les Pieds dans l'Eau »

Ce jeudi : « Wailing Trees » (Reggae cuivré).



20 et 21 août

Bic Léman Paddle Race

De 10h00 à 20h00 : au Port de Sciez.

Programme détaillé : www.voileasciez.fr



Du 22 au 27 août

12èmes Rencontres du Guidou

20h00 : au Guidou, théâtre, musique et Chant.

Info : 04 50 72 60 53 ou www.guidou.info



A prévoir en septembre...

Samedi 3 septembre

Forum des associations

De 8h30 à 12h00 : au C.A.S

Vous trouverez de plus amples informations sur les affiches des différentes manifestations et sur www.ville-de-sciez.com